



Dans le cadre d'un remplacement, dont la durée n'est pas connue à ce jour, la commune de Dizy recrute une ATSEM pour l'école maternelle, à partir du 30/01/2024.

Fonctions (listes non exhaustive) :

- Participer à l'accueil des enfants,
- Préparer et participer aux ateliers pédagogiques de l'enseignant, - Participer à l'acquisition de l'autonomie des plus jeunes,
- Assurer les soins corporels d'hygiène pour les plus petits,
- Assurer la propreté des locaux et du matériel de classe (en particulier entretien journalier après la classe, hebdomadaire le mercredi matin et « grand ménage » des locaux pendant les vacances scolaires).

Les savoirs attendus :

- Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives).
- Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité.
- Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et des projets éducatifs.
- Maîtriser parfaitement les techniques d'entretien et l'utilisation de produits d'entretien conformément à leur fiche technique

Les savoir-faire attendus :

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens.
- Aider à l'acquisition de l'autonomie.
- Assurer la sécurité des enfants.
- Appliquer les règles d'hygiène, de soin de l'enfant et de sécurité.
- Mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités.
- Organiser et animer des activités ludiques et d'éveil
- Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants.

Les savoir-être attendus :

- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Ecouter.
- Savoir gérer les conflits.
- Savoir communiquer.
- Disposer d'un sens de l'organisation.
- Travailler en équipe
- Être autonome, responsable, discret, patient.

Diplôme :

CAP, BEP et équivalents Petite enfance
Cette formation est indispensable

Rémunération :

Selon la grille indiciaire et l'expérience + régime indemnitaire + 10% prime de précarité

Type de contrat

Contrat à durée déterminée de 7 jours pouvant être renouvelé en cas de prolongation de l'absence de l'agent en poste jusqu'au 31/08/2024.

Horaires de travail en période scolaire :

lundi :	00-12:00 /13:10-17:30
ardi	00-12:00 /13:00-16:00
ercredi	15-11:45
udi	00-12:00 /13:10-17:30
endredi	00-12:00 /13:10-17:30

Durée du travail

Temps complet annualisé

Expérience :

Une expérience d'un an minimum est souhaitable.

Envoyer Cv + lettre de motivation à directiongenerale-mairie@ville-dizy.fr